

fiabilité, validité, pertinence

Publié le 17-12-2007

La fiabilité de l'information désigne le degré de confiance que l'on peut accorder. La fiabilité de l'information dépend d'un faisceau d'éléments interdépendants, notamment l'identification claire de la source, l'exactitude des données, des faits, la "fraîcheur" de l'information.

La validité de l'information (crédibilité) permet de vérifier le sérieux d'une source, d'un auteur, sa compétence et sa notoriété pour traiter d'un sujet. Pour évaluer la validité d'une information, une connaissance du contexte disciplinaire ou du domaine est souhaitable.

La pertinence d'une information est toujours relative, contextualisée. Une information est pertinente par rapport à un besoin, à une production envisagée, à une thèse à défendre ou à une problématique à éclaircir.